### République Française Département de l'Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 27 mai 2013

# HALLE D'EXPOSITION DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT ACQUISITION DE LA PARCELLE F 872.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 27 mai 2013 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. Sébastien LAINE, M. David CABLAT, Monsieur Christian DOUCE, Madame Monique GIBERT, Madame Danielle MORALES -Mme Nicole MORERE suppléant de M. Jérome CASSEVILLE, Mme Claudine DELERIS suppléant de Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, M. François BECKER suppléant de M. Bernard JEREZ, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Procurations:

M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE à M. Philippe SALASC, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques

DONNADIEU

Excusés:

M. Gérard CABELLO

Absents:

M. Maurice DEJEAN, M. Christian LASSALVY, M. Eric CORBEAU, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Frédéric GREZES, M. Robert SIEGEL, Mme Florence QUINONERO, M. Pascal DELIEUZE, Mme

Catherine JOSIEN, M. Jean Pierre VANLUGGENE

	,			
Ouorum: 25	Présents : 35	Votants: 37	Pour 37	4
\	1	1	Contre 0	
			Abstention 0	

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 26 septembre 2011 par laquelle le conseil communautaire s'est prononcé sur la définition du périmètre d'utilité publique de la Halle d'exposition de la Vallée de l'Hérault, à construire sur la commune de Gignac,

Vu que Madame Carrière est propriétaire de la parcelle F 872, d'une superficie de 10 070 m²,

Vu que conformément à l'avis des domaines du 15/2/2012, il est proposé son acquisition sur la base de  $8 ext{ €/m}^2$ , soit un montant de  $80 ext{ 560 } ext{ €}$ ,

Vu que le montant d'achat est prévu dans le BP 2013 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Considérant que cette parcelle est intégrée dans le périmètre de la halle d'exposition,

## Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

## DÉCIDE

#### à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'acquérir la parcelle F 872 d'une superficie de 10 070 m², située sur la commune de Gignac, et appartenant à Mme Carrière, sur la base de 8 €/m², soit un montant total de 80 560 €,
- de solliciter les aides financières possibles auprès des partenaires de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en particulier du Conseil Général de l'Hérault (contrat de territoire) et de l'Etat (DDR),
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 814 le 30/05/13

Publication le 30/05/2013

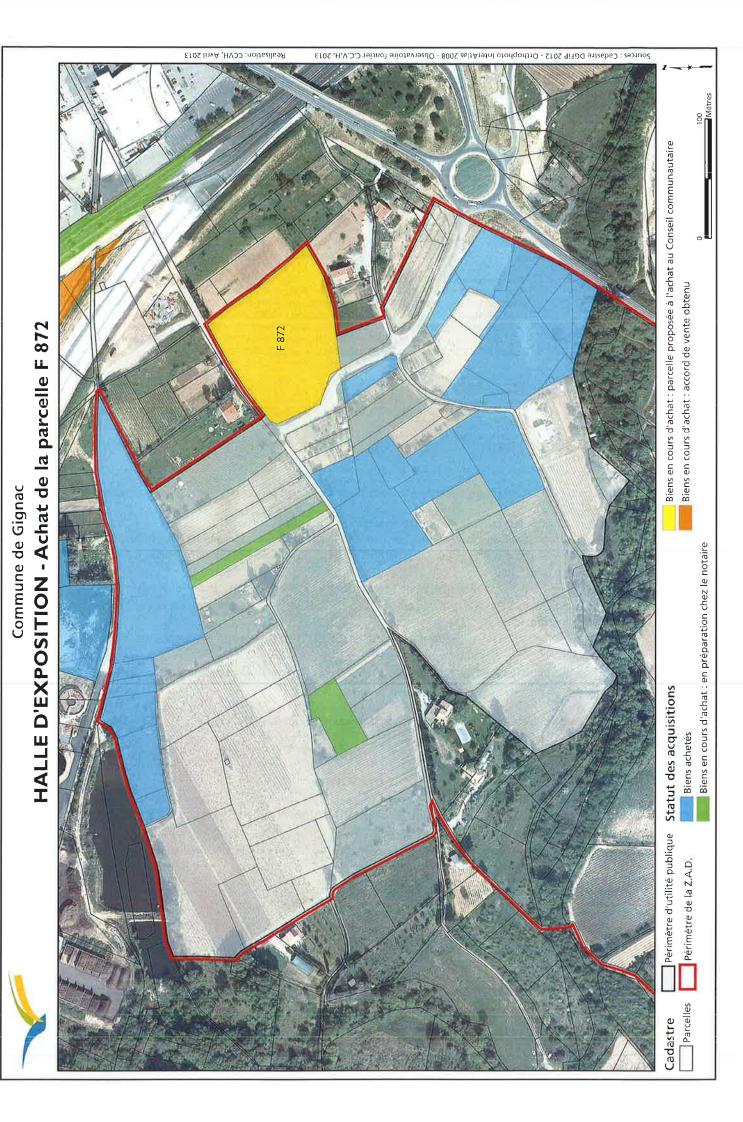
Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20130527-lmc156782-DE-1-1

Le Président de la communauté de communes







#### DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION LANGUEDOC--ROUSSILLON ET DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

France

France
Demains BRIGADE D'EVALUATION.

Centre administratif CHAPTAL – bureau 375 34953 MONTPELLIER CEDEX 2 Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par Monique Vialla......

téléphone : 0 467 226 266 télécopie : 0 467 226 269

Courriel: monique.vialla@dgfip.finances.gouv.fr

Objet: - Demande d'évaluation. Vos réf: L1201-34

Affaire suivie par Elisabeth POURCEL **Référence**: dossier n°2012-114V0296 COMMUNAUTE de COMMUNES De la VALLEE DE L'HERAULT BP 15 34150 GIGNAC

1-Service consultant: Voir cadre adresse ci-dessus.

2-Propriétaire(s) présumé(s):

Divers propriétaires (40). Voir tableau joint.

3-Situation locative : Biens évalués libres de toute occupation

4-Description sommaire des biens :

Il s'agit d'un ensemble de parcelles, cadastrées section F divers n°, représentant une superficie totale d'environ 68 Ha, intégrées dans le périmètre de la ZAD créée par arrêté préfectoral en date du 27/09/2012, afin de constituer une réserve foncière permettant, par la suite, la mise en œuvre de projets d'activités économiques. Ces parcelles se situent à proximité de l'agglomération et bénéficient d'un bonne desserte routière (A750 et RD 32).

5-Réglementation d'urbanisme :

Zone NC du PLU de la commune. ZAD Eco- parc et Halle Exposition.

6-Origine de propriété : non recherchée

7-Valeur vénale totale des acquisitions:

Montant total des indemnités principales : 1 218 360 € HT Montant total des indemnités de remploi : 152 132 €

Voir détail dans tableau joint

Avec marge d'appréciation de + ou - 15%

(8 € 1 m²





8-Durée de l'avis. L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans un délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des trésoreries générales territorialement compétentes de la Direction Générale de la Comptabilité Publique. En outre, il vous appartient d'en informer le(s) propriétaire(s) concerné(s).

Pour l' Administratrice Générale des Finances Publiques, Par délégation,

Le Chef de Brigade

Serge de BREMOY

